

-République Française-

2025061205

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 12 juin 2025 à 20h00 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 5 juin 2025

Etaient présents : Mme PERICHON, M. ALLAIN, Mme PARRET BONMARTIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, Mme LACAUX, M. MERCIER, Mme FERREIRA, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. RENON, M. CARBON, M. OLIVEIRA, Mme LUCOTTE, Mme MARTIN, M. GALAND, Mme MORAND ;

Étaient absents : Mme AZEVEDO, M. PERET,

Pouvoirs : M. MONIER (à M. LITAUDON), M. JOLY (à M. MERCIER), Mme FAURE (à Mme PERICHON), Mme DIAT (à Mme PARRET), Mme IMBERT (à M. PISSOCHET), Mme DAVAUD (à Mme MARTIN),

Secrétaire de séance : M. RENON

Objet : Convention de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le projet de convention annexé ;

CONSIDERANT que trois agents de la Commune sont actuellement Sapeurs-pompiers volontaires ; que la précédente convention de partenariat avec le SDIS étant obsolète, il convient de conclure une nouvelle convention afin de préciser les modalités de la disponibilité opérationnelle et de la disponibilité pour la formation des sapeurs-pompiers volontaires ;

CONSIDERANT que cette convention veille à s'assurer de la compatibilité de cette disponibilité avec les contraintes des fonctions exercées par les agents ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la Convention de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires entre la commune et le SDIS03

AUTORISE le maire ou son représentant à la signer.

23 JUIN 2025
Le Maire
Roger LITAUDON
VARENNES-SUR-ALLIER
(ALLIER)